



## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 04/2021**

### **Travaux de réhabilitation des routes des Chaffeises et du Burenoz et des infrastructures**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

ont participé le 26 avril 2021 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil : M. O. Guignard, Président

Municipalité : Mme. N. Greiner, Syndique  
M. J-Cl. Favre  
M. P. Michelet

Services techniques : M. D. Gamboni

Commission des Finances : M. J-P Bolay, Président  
Mme H. Grossenbacher  
M. M. Henchoz  
M. Ch. Marrel  
Mme A. Ramoni-Perret

Commission technique : Mme S. Brändle  
M. D. Cuche  
M. H. da Silva

# **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 04/2021**

## **Préambule**

Suite au renvoi des travaux de réhabilitation sur le tronçon Chaffeises/Burenoz pour les raisons techniques et financières évoquées dans le préavis sous revue, ceux-ci étaient alors envisagés dès 2022. Pour mémoire, ils ne figurent pas dans le « plan d'investissements 2017-2021 » joint au préavis 02/2017.

Initialement prévu pour le début de la prochaine législature, la présentation du préavis a été avancée pour les raisons suivantes :

- Soucis grandissants avec la canalisation d'eau potable à la route des Chaffeises
- Dépôt de la pétition des riverains de la route du Burenoz pour un 30 km/h et d'avantage de sécurité
- Exigences des TL pour la mise en conformité des arrêts de bus

La Commission des finances laisse le soin à la Commission technique de se pencher sur les aspects non-financiers du préavis ; sans vouloir empiéter sur ses prérogatives, la Commission des finances ne pourra faire autrement que d'évoquer certains aspects techniques du projet.

## **Présentation**

Mme Nathalie Greiner, Syndique, a présenté les grandes lignes du préavis et la partie technique a été l'affaire de MM. Ph. Michelet et D. Gamboni. Recevoir le préavis assez tôt a donné l'occasion aux deux commissions de bien se préparer et les questions furent nombreuses.

Une deuxième séance a eu lieu le 10 mai, ce qui a permis d'apporter bon nombre de précisions aux commissaires chargés de rapporter sur le préavis sous revue.

## **Analyse du préavis**

Structuré de façon claire et logique, le préavis nous propose d'accorder un crédit de CHF 4'860'000.- pour la réhabilitation des routes Chaffeises/Burenoz et la réparation du pont sur la Paudèze.

Bien que le préavis soit très explicite, nous sommes d'avis que certains points méritent une explication complémentaire ayant également trait à l'aspect financier.

### ***Travaux de génie civil***

Lors de l'attribution des travaux pour la RC 773, il était entendu que l'entreprise adjudicataire réaliserait également les travaux sous revue (soumission globale pour les deux objets). Le bureau d'ingénieurs CDS a chiffré l'ensemble des travaux sur base des soumissions de 2017 (CHF 3'131'970.-) en y ajoutant une estimation d'augmentation des coûts de 5% (CHF 157'000.-), ceci en accord avec l'entreprise adjudicataire.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 04/2021**

La réserve de CHF 469'000.- liée à l'incertitude de la qualité du sous-sol est à notre sens tout à fait justifiée. L'expérience a montré à de multiples reprises que nous avons affaire à un sous-sol très capricieux, pour ne pas dire plus !

Où sont les 10% de « divers et imprévus » habituellement pratiqués pour de tels chantiers ? M. Michelet nous a confirmé qu'ils étaient de fait déjà compris dans le montant total des travaux de CHF 3'757'970.-.

### ***Zone 30 km/h***

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route du Burenoz, il est prévu de construire un certain nombre de ralentisseurs (plus bas que les actuels) pour ralentir le trafic, mais en diminuant le bruit d'impact sur ceux-ci. L'étude en cours en déterminera le nombre.

Quelle que soit la décision du canton, ces ralentisseurs seront construits et leur coût est inclus dans le chapitre « génie civil ». A notre connaissance, il n'y a, à ce jour, pas d'autres travaux nécessaires.

### ***Eclairage public***

Nous saluons l'initiative de moderniser l'éclairage public, ce qui permettra d'en moduler l'intensité. L'introduction de têtes d'éclairage à LED contribuera aussi à une économie d'énergie (les comptes 2020 laissent déjà apparaître ce gain grâce aux tronçons nouvellement équipés).

Ces travaux sont devisés à CHF 87'000.-.

### ***TL : réaménagement des arrêts de bus***

C'est le point délicat de ce préavis ! En effet, les TL émettent un certain nombre d'exigences quant à l'amélioration des arrêts de bus existants et leur mise en conformité pour une meilleure accessibilité aux véhicules par les personnes handicapées. Nous en sommes à la troisième version de leurs exigences.

D'autre part, le virage Pâquis/Burenoz devra être aménagé en vue des futurs bus de 8.50m de long. Des négociations sont actuellement en cours avec le propriétaire de la parcelle concernée. Le coût de ces travaux est compris dans le génie civil.

Le coût « adaptation des arrêts de bus » est devisé à CHF 80'444.- et se base sur les exigences des TL actuellement connues. En cas de nouvelles exigences qui ne pourraient être couvertes par le montant devisé, un préavis spécifique sera proposé. Nous saluons cette façon de procéder, qui évite de « gonfler » le coût des travaux par des montants hypothétiques.

Une étude est en cours pour des bus encore plus longs (10.50 m) et la Municipalité se veut de démontrer que notre route (en particulier Burenoz) ne s'y prête pas sans de gros travaux d'infrastructure.

La devise « qui commande paie » a été adaptée par les TL à leur profit comme suit : « je commande, tu paies !! »

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 04/2021**

### ***Pont sur la Paudèze***

Basés sur un rapport succinct (étude pour le plan d'investissement 2017 – 2021) ascendant à CHF 67'000.-, les coûts explosent et le devis des travaux selon soumissions rentrées se monte à CHF 353'720.-.

Selon les documents mis à notre disposition, nous avons pu vérifier que dans ce montant à charge de notre commune, il y a bien le 50% des travaux du pont et le 100% de la réfection du mur amont situé sur notre commune.

### **Analyse des coûts** (Chapitres 9 à 11)

Le récapitulatif des coûts (points 9.1 à 9.3) correspond à ce que nous avons pu constater dans les documents mis à notre disposition.

Suite aux explications reçues, les montants dénommés « réserves » nous paraissent tout à la fois justifiés et plausibles.

Le montant de CHF 40'000.- « signalisation lumineuse » est une estimation basée sur l'expérience de la RC 773 ; il concerne les feux qui régleront les flux de circulation pendant les travaux.

Comme expliqué précédemment, les « divers et imprévus » ne sont comptés que sur la partie hors génie civil des travaux, soit CHF 447'444.-, ainsi que sur les points 9.2 et 9.3.

### **Commentaire de la Commission des finances**

Tout d'abord, nous tenons à mentionner que le report des travaux a finalement été une bonne chose (hormis le coût des fuites sur la canalisation d'eau potable), car sans cela nous aurions dû investir à nouveau une somme conséquente pour la réhabilitation des arrêts de bus !

Il n'y a rien dans le descriptif des travaux qui mérite d'être remis en question parce que jugé trop luxueux ou inutile.

Les coûts proposés dans le tableau au chapitre 9 sont en adéquation avec les documents que nous avons consultés et les quelques estimations et réserves nous paraissent tout-à-fait objectives.

Contrairement à la RC 773, ce chantier ne fera l'objet d'aucun subside, hormis une subvention de l'ECA de l'ordre de 10% sur le coût de la conduite d'eau potable.

Le préavis nous rend attentifs au fait que quelques études sont en cours pour la route du Burenoz. La conclusion de celles-ci arrivera certainement avant la fin des travaux de la route des Chaffeises. Nous comprenons cette façon de faire, faute de quoi les travaux auraient à nouveau dû être reportés. D'autre part, l'impact financier est pris en compte dans le coût des travaux.

Quant au financement de ces travaux, il ne faut pas se leurrer ! La moyenne de notre marge d'autofinancement sur les quatre dernières années est d'env. CHF 2,5 millions, avec une année 2020 très favorable. Nous craignons que cette situation quelque peu idyllique se ternisse ces prochaines années.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 04/2021**

Sans vouloir peindre le diable sur le nouveau bitume, nous ne pouvons pas exclure que l'on doive malgré tout recourir à l'emprunt pour au moins CHF 2 millions. Cette décision dépendra principalement de la marge d'autofinancement.

Par ailleurs, n'oublions pas que nous investissons à long terme dans le cadre d'une infrastructure importante.

### **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 04/2021** et vous propose de les accepter sans modifications.

Pour la Commission des finances :

Jean-Pierre Bolay .....  
Président et rapporteur

Hannah Grossenbacher .....

Michel Henchoz .....

Christian Marrel .....

Amélie Ramoni-Perret .....

Fait à Belmont, le 20 mai 2021